

Contrat d'objectifs

Rectorat de la Guyane

Année scolaire 20 15/ 20 16

Contrat d'objectifs

Lycée LEON GONTRAN DAMAS

Rectorat de la Guyane

Année scolaire 20 15/ 20 16

Améliorer l'image et le renforcement de l'identité

Diagnostic part

Points forts :

Une vie scolaire active et réactive
Le CVL instance dynamique et
Un foyer socio-éducatif qui soit
actives et mettre en place la n
Des activités à la pause méridie
des surveillants volontaires
Un partenariat avec le Groupe
Travaux Public)
Une nouvelle association d'an
BTS TP et BAT
Une association des parents d'é
depuis 2 ans dans les activités a
Un partenariat avec la comp
Macouria.

Points faibles :

Visibilité des enseignants sur les r
l'établissement

Communication interne

Actions

- 1- Valoriser les réussites du lycée et le communication interne et externe, si
- 2- Renforcer les relations avec les partenaires
- 3- Renforcer la motivation et l'ambition des rencontres avec des scientifiques, cadre d'échanges, de forums ou de conférences
- 4- Valoriser la filière scientifique et les filles par une meilleure présentation 1^{ère} STI2D
- 5- Maintenir ou mettre en place des c et artistiques encadrés par des enseig

Article 2 : Classement de l'académie en éducation prioritaire renforcée

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le contexte marqué du classement de l'académie de la Guyane en éducation prioritaire renforcée, qui exige la mise en œuvre soutenue d'actions pédagogiques et éducatives au plus près des besoins des élèves. Les objectifs du contrat sont donc établis en cohérence avec les orientations du projet académique et la politique renforcée de l'éducation prioritaire. Ils s'articulent avec ceux du projet d'établissement et du projet de réseau. Les actions en faveur de la maîtrise de la langue française y sont obligatoirement prioritaires.

Article 3 : Mobilisation des moyens

Les responsables de l'établissement s'engagent sur une période de quatre ans à la réalisation des objectifs mentionnés en tête de chapitre, en mobilisant les moyens horaires, les ressources humaines, les délégations financières et les capacités de formation octroyées. Les autorités académiques accompagnent la réalisation de ces objectifs qui devront être mis en œuvre dans le cadre de la dotation globale attribuée. Le projet d'établissement et le projet de réseau seront annexés au présent contrat.

Article 4 : Evaluation et régulation de l'action

Tout au long des quatre années de mise en œuvre, l'efficacité de l'ensemble du dispositif, les résultats obtenus au regard des objectifs retenus, la pertinence des actions identifiées feront l'objet d'une évaluation annuelle et d'un examen en conseil pédagogique.

La proposition de révision des actions et des objectifs retenus sera soumise au conseil d'administration de l'établissement avec transmission aux autorités académiques.

Dans tous les cas, un bilan annuel des actions menées sera réalisé au regard des indicateurs retenus. Il sera présenté lors du premier conseil d'administration de l'année scolaire et transmis aux autorités académiques.

Le présent contrat est conclu pour une durée de trois ans, s'achevant au 30 juin 2018. Il prend effet à compter de sa date de signature. Le cas échéant, il pourra faire l'objet d'un avenant.

Fait à Cayenne le,

Le Recteur
De l'Académie de Guyane
YOUSSEUFI TOURE

Le Chef d'Etablissement
LOUIS-FÉLIX WILLIAM

**Objectif n°1 :
Consolider les compétences écrites et orales en maîtrise de la langue pour réussir son parcours scolaire.**

Diagnostic partagé	Axes de progrès																																																			
	2014	2015	2016	2017	2018																																															
<p>Points forts : Une équipe pédagogique formée et expérimentée, volontaire et engagée dans la réflexion pour l'établissement et la réussite des élèves Un accompagnement scolaire par la mise en œuvre des aides pour permettre la réduction des inégalités sociales (intervention de l'AS, de l'infirmière et du fonds social lycéen)</p> <p>Points faibles : Retards à l'entrée en seconde et ses effets induits : perte de motivation et d'ambition, risque de décrochage</p> <p>Taux de redoublement en seconde (10,3%), +1.3% au-dessus de la moyenne académique</p>	<p>1-Elaborer un parcours personnalisé pour l'élève dès la classe de seconde 2- Revaloriser l'élève par la prise en compte de ses compétences réelles pour un parcours scolaire réussi 3-Favoriser le travail interdisciplinaire des enseignants et mettre en place des devoirs communs en seconde</p>																																																			
<p>Actions</p> <p>1-Renforcer le dispositif FLS en seconde pour une meilleure maîtrise de la langue française écrite et orale (cf fiche action en annexe) 2-Faire de l'accompagnement personnalisé un véritable outil pour que chaque élève tire profit de son parcours au lycée. 3-Nommer un professeur référent (tutorat) pour chaque élève permettant le suivi du parcours scolaire sur les 3 années 4-Anticiper l'orientation par défaut en fin de seconde par une meilleure connaissance des filières 5- Mettre en œuvre le réseau FOQUALE pour diminuer le risque de décrochage</p>	<p>Indicateurs retenus (Taux de...)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="5">Evolution Performance</th> </tr> <tr> <th>2014</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nbre d'élèves concernés</td> <td>21</td> <td>20-30</td> <td>15-20</td> <td>10-15</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux d'assiduité</td> <td>95%</td> <td>95%</td> <td>98%</td> <td>98%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>% de tutorats</td> <td><10%</td> <td>10%</td> <td>15%</td> <td>20%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>% des vœux choisis / obtenus</td> <td>85%</td> <td>90%</td> <td>95%</td> <td>95%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>% redoublants</td> <td>10.2%</td> <td>9%</td> <td>8%</td> <td>5%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux de décrochage</td> <td>1.5%</td> <td>1%</td> <td>0.5%</td> <td>0.5%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Evolution Performance					2014	2015	2016	2017	2018	Nbre d'élèves concernés	21	20-30	15-20	10-15		Taux d'assiduité	95%	95%	98%	98%		% de tutorats	<10%	10%	15%	20%		% des vœux choisis / obtenus	85%	90%	95%	95%		% redoublants	10.2%	9%	8%	5%		Taux de décrochage	1.5%	1%	0.5%	0.5%	
		Evolution Performance																																																		
		2014	2015	2016	2017	2018																																														
	Nbre d'élèves concernés	21	20-30	15-20	10-15																																															
	Taux d'assiduité	95%	95%	98%	98%																																															
	% de tutorats	<10%	10%	15%	20%																																															
	% des vœux choisis / obtenus	85%	90%	95%	95%																																															
% redoublants	10.2%	9%	8%	5%																																																
Taux de décrochage	1.5%	1%	0.5%	0.5%																																																

**Objectif n°2 :
Améliorer les résultats des élèves en suscitant l'Ambition par la mise en œuvre de pôles d'excellences**

Diagnostic partagé	Axes de progrès																																																			
	2014	2015	2016	2017	2018																																															
<p>Points forts : Les cordées de la réussite dont le lycée est tête de cordée regroupant une centaine d'élèves et 8 EPLE Un partenariat avec l'Université de la Guyane dans le cadre de la CPGE</p> <p>Points faibles : Taux de réussite au baccalauréat série L et ES ainsi que le BTS TP Moyennes aux épreuves anticipées en 1^{ère} trop faibles Visibilité des enseignants sur les résultats de l'établissement, communication... Travail en interdisciplinarité et en cohésion (interaction entre les disciplines et les différents acteurs de la communauté scolaire)</p>	<p>1-Faire des épreuves anticipées un atout pour la réussite de l'élève au baccalauréat 2- Impulser une dynamique au sein des équipes pédagogiques pour rendre plus efficient le travail collaboratif 3- Elaborer un véritable projet de vie scolaire et promouvoir l'assiduité scolaire</p>																																																			
<p>Actions</p> <p>1-Maintenir les devoirs surveillés type bac du samedi pour les élèves de première et de terminale et sanctionner l'absentéisme sur ce créneau 2-Harmoniser l'encadrement des élèves pour les TPE 3- Renforcer les actions de la cordée de la Réussite « Bagasciences » 4- Faire du BIA un vecteur d'excellence 5- Renforcer l'apprentissage d'une LV dans le cadre d'une section européenne pour une meilleure poursuite d'études 6- Accompagner les étudiants de première année de la CPGE PCSI par un soutien méthodologique</p>	<p>Indicateurs retenus (Taux de...)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="5">Evolution Performance</th> </tr> <tr> <th>2014</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux d'assiduité</td> <td>85%</td> <td>90%</td> <td>95%</td> <td>95%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>% de moy>10</td> <td>85%</td> <td>95%</td> <td>98%</td> <td>98%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nbre inscrits</td> <td>16</td> <td>21</td> <td>40</td> <td>60</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Taux admis au BIA</td> <td>85%</td> <td>95%</td> <td>98%</td> <td>98%</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Nbre d'inscrits</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>30</td> <td>60</td> <td></td> </tr> <tr> <td>% admis en GE</td> <td>100%</td> <td>95%</td> <td>98%</td> <td>100%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Evolution Performance					2014	2015	2016	2017	2018	Taux d'assiduité	85%	90%	95%	95%		% de moy>10	85%	95%	98%	98%		Nbre inscrits	16	21	40	60		Taux admis au BIA	85%	95%	98%	98%		Nbre d'inscrits	-	-	30	60		% admis en GE	100%	95%	98%	100%	
		Evolution Performance																																																		
		2014	2015	2016	2017	2018																																														
	Taux d'assiduité	85%	90%	95%	95%																																															
	% de moy>10	85%	95%	98%	98%																																															
	Nbre inscrits	16	21	40	60																																															
Taux admis au BIA	85%	95%	98%	98%																																																
Nbre d'inscrits	-	-	30	60																																																
% admis en GE	100%	95%	98%	100%																																																

Contrat d'objectifs

entre

L'Académie de GUYANE, représentée par monsieur Youssoufi TOURE, Recteur d'académie,
Chancelier de l'université et Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
et

Le lycée Léon Gontran DAMAS, représenté par monsieur Louis-Félix WILLIAM,
Chef d'établissement.

Article 1 : Cadre

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le cadre défini par la Loi n° 2005 - 380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

« Le conseil d'administration se prononce sur le contrat d'objectifs conclu entre l'établissement et l'autorité académique ».

Il se fonde sur le décret n°2005-1145 du 09 septembre 2005 ; article 2.2 :

« Le contrat d'objectifs conclu avec l'autorité académique définit les objectifs à atteindre par l'établissement pour saisir aux orientations nationales et académiques et mentionne les indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs ».

Et sur la circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005

« Dans chaque établissement, doit être établi un projet de contrat d'objectifs. En cohérence avec le projet d'établissement, et sur la base des orientations fixées aux niveaux national et académique, il définit des objectifs à atteindre à une échéance pluriannuelle (de 3 à 5 ans) sous forme d'un programme d'actions ».

Carte de la Guyane

